



Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisation@gmail.com>

Re: Votre avis sur l'enjeu de la déscolarisation d'élèves HDAA

1 message

Jean-Talon QS <jean-talon@quebecsolidaire.net>

7 septembre 2022 à 17 h 07

À : Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisation@gmail.com>

Québec, 7 septembre
Comité pour le droit à la scolarisation,
droitscolarisation@gmail.com

Chers membres du comité pour le droit à la scolarisation,

Nous avons bien reçu votre lettre. Nous vous remercions d'abord de nous donner l'occasion de faire connaître nos orientations en ce qui concerne la question de la scolarisation des enfants HDAA.

Votre question 1 : Que pensez-vous des conditions actuelles de scolarisation des enfants HDAA et plus particulièrement des enjeux de déscolarisation et de scolarisation à temps partiel?

Il est évident pour nous qu'il s'agit d'une situation problématique qui crée une iniquité inacceptable dans la qualité de l'enseignement offert dans le réseau scolaire québécois. Les élèves HDAA ont droit à des services éducatifs complémentaires gratuits et de qualité, peu importe l'organisme scolaire ou l'école qu'ils fréquentent et sans égard à la condition socioéconomique de leur famille.

Votre question 2 : Comment comptez-vous agir pour qu'il soit possible de suivre adéquatement l'évolution de ces enjeux au fil du temps?

Afin de bien suivre la situation, il faut que plusieurs acteurs locaux soient impliqués et que les services offerts soient centrés sur la population à desservir. Pour cela, Québec solidaire ramènera la gouvernance locale et développera des mécanismes de reddition de compte et de participation citoyenne dans les lieux décisionnels. Cela permettra de renforcer la collaboration entre les milieux scolaires et les services sociaux et de santé afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la situation.

Québec solidaire s'engage également à appliquer l'ensemble des recommandations du rapport Laurent, notamment:

- Préserver la mobilisation des communautés et les acquis d'Avenir d'enfants;
- Maintenir les agentes de milieu déployées pour rejoindre les familles en situation de vulnérabilité;
- Assurer une planification de services intersectorielle qui est axée sur l'accompagnement et la pleine participation des enfants et des parents;

De plus, un poste indépendant de commissaire au bien-être et aux droits des enfants sera créé dans le but de donner une véritable voix politique aux enfants et aux jeunes du Québec au sein de nos institutions.

Votre question 3 : Si vous la jugez problématique, quels moyens mettrez-vous en œuvre pour améliorer la situation?

Un gouvernement solidaire s'engage à assurer l'accès à toutes les personnes en difficulté à des services professionnels dans le réseau scolaire. On procédera ainsi à l'embauche massive de professionnels ETP de services scolaires et de soutien dans un premier mandat (orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, etc.).

Québec solidaire s'engage également à appliquer l'ensemble des recommandations du rapport Laurent, notamment:

- Réinstaurer la présence d'intervenantes de santé et services sociaux à l'intérieur des écoles;
- Faire en sorte que les psychologues puissent se centrer sur l'accompagnement et le suivi des enfants en milieu scolaire;
- Etc.

Nous mettrons aussi sur pied des lieux de mise en commun et de travail en équipe professionnelle multidisciplinaire pour agir en prévention auprès de l'ensemble des élèves du préscolaire et primaire et directement auprès des élèves

à besoins particuliers.

Votre question 4 : Comme élu.e, comment pourrez-vous contribuer à améliorer la situation? Comment soutiendrez-vous les parents dont les enfants vivent un enjeu de déscolarisation et les organismes qui travaillent à défendre le droit à la scolarisation?

Comme élu, je souhaite agir dès maintenant afin de contrer la pénurie de personnel dans le milieu scolaire. Parce qu'aucun service de qualité n'est possible sans un personnel compétent et en nombre suffisant, nous mettrons en place des conditions de travail propices au recrutement et lancerons un programme massif d'embauches et de formation dans les secteurs publics, social et communautaire. Pour que l'accès aux services publics pour toutes et tous soit assuré, Québec solidaire s'engage à prioriser le développement des réseaux de l'éducation et de la santé.

En conclusion, je souhaite enfin réitérer à l'ensemble des membres du comité pour le droit à la scolarisation tout notre soutien et l'importance de votre travail pour faire progresser le Québec.

Veillez agréer mes salutations les plus solidaires,

Olivier Bolduc
Candidat de Québec Solidaire dans Jean-Talon

Le ven. 2 sept. 2022, à 22 h 39, Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisation@gmail.com> a écrit :
Candidats et candidates de Jean-Talon

Nous sommes un comité de la Ligue des droits et libertés - section de Québec et nous travaillons à faire reconnaître le droit à la scolarisation des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

Au printemps 2021, le ministère de l'Éducation du Québec a publié un rapport dénombrant près de 1500 élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire ayant vécu ou vivant un bris de service. Ce nombre ne présente toutefois que la pointe de l'iceberg d'une situation qui s'est aggravée dans les dernières années, entre autres parce qu'il ne tient pas compte des élèves scolarisé.e.s à temps partiel ou retiré.e.s de l'école pour une période plus ou moins longue. Pour votre information, nous avons préparé un court état des lieux, que vous trouverez sur la page du Comité pour le droit à la scolarisation: <http://liguedesdroitsqc.org/scolarisation/>

Nous vous écrivons aujourd'hui parce que nous souhaitons connaître **et rendre public** votre avis sur cet enjeu de société. Pour cette raison, nous vous adressons ces questions, tout comme nous le ferons avec les autres candidat.e.s de votre circonscription:

1. Que pensez-vous des conditions actuelles de scolarisation des enfants HDAA et plus particulièrement des enjeux de déscolarisation et de scolarisation à temps partiel?
2. Comment comptez-vous agir pour qu'il soit possible de suivre adéquatement l'évolution de ces enjeux au fil du temps?
3. Si vous la jugez problématique, quels moyens mettrez-vous en oeuvre pour améliorer la situation?
4. Comme élu.e, comment pourrez-vous contribuer à améliorer la situation? Comment soutiendrez-vous les parents dont les enfants vivent un enjeu de déscolarisation et les organismes qui travaillent à défendre le droit à la scolarisation?

Dans le cadre de cette élection, le Comité pour le droit à la scolarisation revendique:

- Qu'un état de situation de l'enjeu soit produit afin d'avoir une vision juste de l'ampleur de la problématique et d'en suivre l'évolution, et que celui-ci inclut la compilation et la publication des

données touchant la déscolarisation et la scolarisation à temps partiel.

- Qu'une réflexion soit initiée afin de dégager des pistes d'action structurantes, et que cette réflexion implique les différentes parties prenantes (enseignants et enseignantes, gestionnaires, parents, organismes, responsables du transport scolaire, etc).
- Qu'un plan d'action soit élaboré et mis en œuvre rapidement afin d'améliorer significativement la situation dès les prochaines années.

Pour suivre les communications du Comité pour le droit à la scolarisation, vous pouvez vous abonner à la page Facebook suivante: <https://www.facebook.com/droit.scolarisation> . **D'ailleurs, si l'enjeu vous tient à coeur, un partage des vignettes de sensibilisation qui seront publiées le mercredi 7 septembre serait grandement apprécié.**

Salutations,

Laurence Simard-Gagnon

Comité pour le droit à la scolarisation - Ligue des droits et libertés - Section de Québec